

Compatibilité des carburants

Carburant utilisé pour les moteurs essence

Les moteurs essence sont compatibles avec les biocarburants conformes aux standards actuels et futurs européens pouvant être distribués à la pompe.

E5 Essence respectant la norme EN228 en mélange avec un biocarburant respectant la norme EN15376.

E10

i Seule l'utilisation d'additifs carburants essence respectant la norme B715001 est autorisée.

Carburant utilisé pour les moteurs Diesel

Les moteurs Diesel sont compatibles avec les biocarburants conformes aux standards actuels et futurs européens pouvant être distribués à la pompe.

B7 Gazole respectant la norme EN590 en mélange avec un biocarburant respectant la norme EN14214 (incorporation possible de 0 à 7% d'Ester Méthylrique d'Acide Gras).

E5

E10

B7

B10

XTL

B20

B30

B10 Gazole respectant la norme EN16734 en mélange avec un biocarburant respectant la norme EN14214 (incorporation possible de 0 à 10% d'Ester Méthylrique d'Acide Gras).

XTL Gazole paraffinique respectant la norme EN15940 en mélange avec un biocarburant respectant la norme EN14214 (incorporation possible de 0 à 7% d'Ester Méthylrique d'Acide Gras).

B20 L'utilisation de carburant B20 ou B30 respectant la norme EN16709 est possible avec votre moteur Diesel.

B30 Toutefois, cette utilisation, même occasionnelle, nécessite l'application stricte des conditions particulières d'entretien, appelées "Roulages sévères".

Pour plus d'informations, consultez le réseau de la marque ou un atelier qualifié.

! L'utilisation de tout autre type de (bio) carburant (huiles végétales ou animales pures ou diluées, fuel domestique...) est formellement prohibée (risques d'endommagement du moteur et du circuit de carburant).

i Seule l'utilisation d'additifs carburants Diesel respectant la norme B715000 est autorisée.

Gazole à basse température

Par des températures inférieures à 0°C (+32°F), la formation de paraffines dans les gazoles de type été peut entraîner un fonctionnement anormal du circuit d'alimentation en carburant. Pour éviter cela, il est conseillé d'utiliser des gazoles de type hiver et de maintenir dans le réservoir une quantité de carburant supérieure à 50 % de sa capacité.

Si malgré cela, par des températures inférieures à -15°C (+5°F) le moteur pose des problèmes de démarrage, il suffira de laisser le véhicule quelque temps dans un garage ou un atelier chauffé.

i Déplacement à l'étranger

Certains carburants peuvent endommager le moteur. Dans certains pays, il peut être exigé d'utiliser un type de carburant particulier (indice d'octane spécifique, appellation commerciale spécifique...) pour garantir le bon fonctionnement du moteur.

Pour toute information complémentaire, consultez le point de vente.



16CAR.A010